

DEC n° 029 /2023

DECISION

**Objet : signature d'un contrat d'engagement avec l'association La Roulotte Ruche le dimanche 17 septembre 2023 dans le cadre des journées du patrimoine**

- Vu le Code des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2122-22
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 septembre 2020 portant délégation au maire en vertu de l'article 2122-22 du CGCT,
- Vu la proposition de La Roulotte Ruche
- Le Maire soussigné,

**DECIDE:**

**ARTICLE 1** : est signé avec La Roulotte Ruche – 29 Rue Jules Ferry – 59260 Hellemmes-Lille, un contrat d'engagement en vue de proposer des prestations musicales par les fanfares « Mortal Combo et Double Védé Quintet », aux conditions suivantes :

Coordonnées du mandataire :

Association La Roulotte Ruche, représentée par Séverine Lecourt - 29, rue Jules Ferry 59260 Hellemmes- Lille  
N° de Siret : 478498 967 00056 N° de Licence : L-R-20-8346

**Date, horaires et lieux de la prestation: le dimanche 17 septembre 2023** (3x30 minutes) : de 10h30 à 11h00 DoubleVédé Quintet au kiosque, de 11h30 à 12h au Musée Jeanne Devos puis de 12h30 à 13h00 en déambulation au kiosque. De 10h30 à 11h00 Mortal Combo au Musée Jeanne Devos, de 11h30 à 12h00 au kiosque puis de 13h30 à 13h00 en déambulation au kiosque.

Prix de cession Fanfare Mortal Combo 2000,00€ (deux milles euros)

Prix de cession Fanfare Double Védé Quintet 1800, 00€ (mille huit cents euros)

**Montant : 3800 € (Trois mille huit cents euros).** La Roulotte Ruche n'est pas assujettie à la TVA

Date de signature du contrat : le 20/02/2023

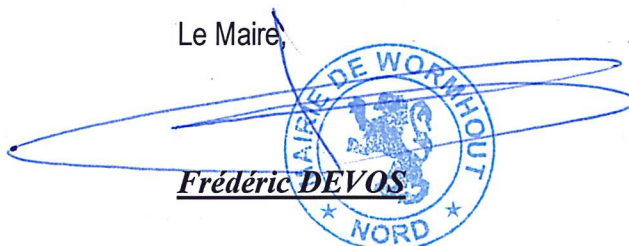
Cette somme correspond au cachet et aux frais de déplacements.

L'organisateur prendra en charge les repas et les boissons pour 11 personnes.

**ARTICLE 2** : la présente décision sera portée au registre des délibérations de la commune

A Wormhout le 21/02/ 2023

Le Maire,



**Frédéric DEVOS**

Acte rendu exécutoire par

Dépôt en sous-Préfecture le : 24/02 / 2023

Publication ou notification le : 24/02/ 2023

Le Maire,



**Frédéric DEVOS**